

PRÉFACE



Le changement climatique est un défi pour l'ensemble des écosystèmes. Il bouscule nos certitudes et nous invite à adapter la façon de gérer et de protéger les milieux naturels pour assurer leur pérennité. Les conséquences du changement climatique sur l'état de santé des forêts poussent à définir des stratégies d'adaptation. Cette adaptation est essentielle au maintien du rôle d'atténuation des forêts.

Nous avons la responsabilité collective de préparer les forêts à résister aux perturbations et variations climatiques. La diversité des forêts françaises est le premier facteur de résilience.

Les rapports du Groupe d'experts intergouvernemental sur l'évolution du climat (GIEC) alertent sur les conséquences possibles du réchauffement planétaire selon différents scénarios. Force est de constater que certaines forêts françaises et européennes, véritables témoins des changements en cours, sont aujourd'hui fortement touchées par des crises sanitaires et climatiques. La succession de sécheresses affaiblit les arbres et les rend plus vulnérables aux attaques d'insectes dont les cycles de reproduction sont par ailleurs accélérés par les conditions de chaleur. La résilience des écosystèmes est compromise, notamment celles des pessières de l'Est de la France.

La crise actuelle nécessite des actions curatives et préventives : les forestiers doivent renouveler les peuplements dépérissants et adapter les forêts françaises en tenant compte des risques futurs. Dans un contexte d'incertitude, les questions posées par le renouvellement et l'amélioration de la résilience des forêts sont nombreuses et complexes. Les réponses sont dans certains cas émergentes. Quelles essences, quelles structures de peuplements, quels itinéraires sylvicoles privilégier ?

Les solutions dépendront des contextes locaux ; les choix ne se feront pas sans risque. L'incertitude sur les scénarios climatiques impose d'identifier des stratégies « sans regret ». Pour cela, l'acquisition de connaissances et le transfert vers les gestionnaires des résultats acquis lors des travaux de recherche deviennent prioritaires.

Ainsi, les travaux et réflexions présentés dans ce numéro spécial de la revue *Sciences Eaux & Territoires* adressent des questions majeures pour les forêts dans le contexte du changement climatique et les résultats de ces travaux alimenteront les futures orientations de gestion. Face aux fortes incertitudes soulevées par les changements globaux en cours, l'interface entre le monde scientifique et celui des politiques publiques doit être consolidée et les interactions, régulières : tous les éclairages sont à prendre en considération.

Le ministère de l'Agriculture et de l'Alimentation, en charge des forêts, consacre, depuis des années, un budget annuel de près d'un million d'euros aux programmes de recherche et développement sur l'adaptation au changement climatique des forêts (modalités de renouvellement des peuplements forestiers, adaptation au changement climatique, ressources génétiques forestières, suivi de la dynamique et du fonctionnement des écosystèmes forestiers).

Relever le défi de l'adaptation des forêts au changement climatique constitue l'une des orientations stratégiques du Programme national de la forêt et du bois (PNFB 2016-2026). Conscient de l'amplification du phénomène de dépérissement des essences feuillues et résineuses en France, le ministre en charge de la forêt, Didier Guillaume, a demandé aux acteurs de la filière forêt-bois, lors du Conseil supérieur de la forêt et du bois du 8 octobre 2019, une feuille de route pour l'adaptation des forêts au changement climatique, d'ici mars 2020.

Lors du Conseil de défense écologique du 7 novembre 2019, il a été décidé de nommer un parlementaire en mission sur ce sujet.

Les défis à relever sont tels que seule une mobilisation large des parties prenantes permettra de trouver les solutions à court, moyen et long terme. La recherche fondamentale et la recherche appliquée sont indispensables pour éclairer les décisions et orienter les futures politiques publiques en matière de gestion des forêts et d'utilisation du bois.

Élisabeth VAN DE MAELE

*chefe du bureau de la gestion durable de la forêt et du bois,
Ministère de l'Agriculture et de l'Alimentation, DGPE/SDFE/SDFCB.*